

# MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

## Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

## Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)

## CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative  
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774

**haute  
savoie**  
le Département



**Maison Départementale  
des Sports  
et de la Vie Associative**



# FORMATION

**ORGANISER DES ACTIONS SPORTIVES  
ASSOCIATIVES DANS UNE LOGIQUE  
ÉCO-RESPONSABLE ET DE RSO\***

(\*RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS)

*Livret de contenu (2023-03-V3)*

**Qualiopi**  
processus certifié

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Organiser des actions sportives associatives dans une logique éco-responsable et de RSO\*** » qui a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'intégrer dans l'organisation de leur structure une véritable politique éco-responsable adaptée aux spécificités et fonctionnement de leur association. (\*Responsabilité Sociétale des Organisations).

### OBJECTIFS GENERAUX



- Mettre en œuvre une démarche RSO au sein de son association et évaluer ses effets.
- Organiser une manifestation éco-responsable afin de répondre aux enjeux du développement durable en réalisant un plan d'actions adapté et évaluable.

### PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

### FORMATEURS :

Marie Jean-Pierre, conseillère et formatrice CDOS 07.  
Charlotte Rotureau, EVVI (Evénement Vivant, accompagner la transition).

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences et expérimentations, mise en pratique dans votre association...

Suivi Individuel par rdv, échanges mails ou forum collaboratif entre chacune des sessions par les formatrices, accompagnement dans la mise en œuvre d'actions concrètes.

# CONTENU DE LA FORMATION

## ORGANISER DES ACTIONS SPORTIVES ASSOCIATIVES DANS UNE LOGIQUE ÉCO-RESPONSABLE ET RSO



### Partie 1 :

La Responsabilité Sociétale des Organisations et méthodologie de mise en œuvre.

*Exercice dans son association* : observer son association pour identifier les thématiques à développer.

### Partie 2 :

Comment favoriser l'engagement des adhérents/bénévoles/salariés/partenaires dans la démarche de l'association ? S'exercer à réaliser un diagnostic.

*Exercice dans son association* : réaliser un premier diagnostic d'où est son association et équipe RSO.

### Partie 3 :

Focus sur les différents ingrédients de la RSO : gouvernance / politique d'achats / événementiel / déchets / communication / restauration / évaluation.

*Exercice dans son association* : choisir deux ingrédients et expérimenter une mise en action concrète.

### Partie 4 :

Bilan de sa démarche RSO – Perspectives de développement – Partage d'expériences et témoignages d'associations, de chefs d'entreprises, d'élus locaux sensibles à la démarche.

### Dates :

Partie 1 : 22 mai 2023, présentiel, 7 heures

Partie 2 : 25 mai 2023, présentiel, 7 heures

Partie 3 : 13 juin 2023, présentiel, 7 heures

Partie 4 : 26/09 + 03/10 + 10/10 + 17/10, demi journée, par visioconférence

Exercices dans son association à prévoir tout au long de la formation

**Prérequis** : Mise en œuvre d'une politique de développement RSO ou d'organisation d'un événement éco-responsable.

### Coût d'inscription :

Salariés / Indépendants / Apprentis : 40 euros/heure

Bénévoles et particuliers : 20 euros/heure

Volontaire en SC : 5 euros/heure

**Evaluation** : QCM + mise en application concrète.